

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1259 Société : R.A.M. ND 330
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : NASR SALAH NASR SALAH
 Date de naissance : 01.01.1952
 Adresse : RUE 33 N° 36 ALIA A OULFA - CASA
 Tél. : 06 62 80 73 55 Total des frais engagés : 1315,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/06/2022

Nom et prénom du malade : NASR SALAH Age : 70

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : HTN RA STAB

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

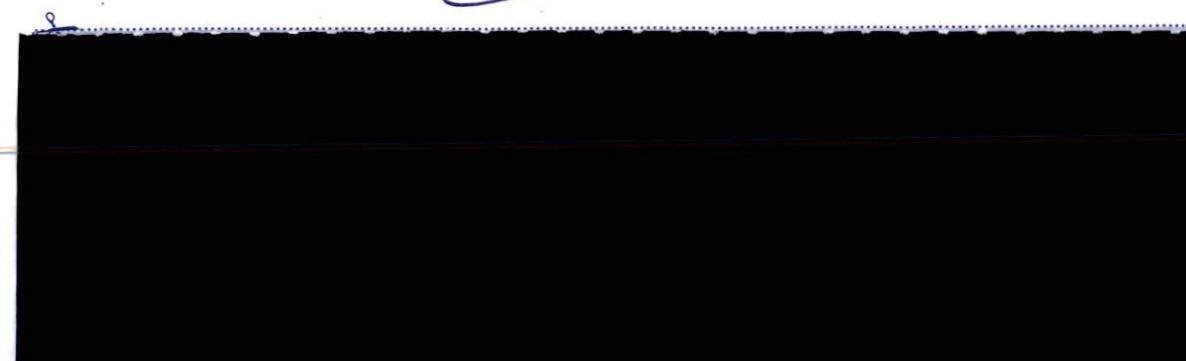
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 17/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/08/2018	Consultation	1	30000	DR. MOUSTAFA CASABLA 25/08/2018

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	13/06/22	883,2-

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 LE LABORATOIRE ET LE RADILOGUE	13/06/22	12.80	132,20

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Saâd SOULAMI
Professeur de Cardiologie

Spécialiste des maladies du Cœur et des vaisseaux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Echo Doppler Couleur Holter

Patient :

السلامي
طب بالدار البيضاء

6 118001 101788
PPV : 72,00 DH
Distribué par Cooper Pharma

6 118001 101788
PPV : 72,00 DH
Distribué par Cooper Pharma

PPV: 43DH00
PER: 02/24

PPV: 43DH00
PER: 02/24

PPV: 43DH00
PER: 02/24

13 JUIN 2022

Traitements de :
Trois (03) Mois

43,00 x 3

Traitements de :
Trois (03) Mois

97,70 x 3

MAXIPISTE 300 mg/30cps
N°94 Bioglan
Alia 1 - 1000 Casablanca
El Oued 05 22 93 43 34



Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

356, زنقة مصطفى المعاني (قرب زنقة أڭادير) - الدار البيضاء

356, Rue Mostafa El Maâni (coté Rue d'Agadir) - 1^{er} étage - Casablanca - E-mail : cabinetsoulami@gmail.com

Tél.: 05 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél./Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96

CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922



316100

Traitemen~~nt~~ de :
Trois (03) Mois

Traitemen~~nt~~ de :
Trois (03) Mois

316100

Plavix 75  Canab
1 w^{ea} 14/08

EL MUSLIMIA
ROUTE D'EL OULIA
AL 1, RUE ET N° 24
TEL: 06 20 43 19 34

2022

CONDOR 

1 y 1 jour

Brassol 2 

1 g de p

883,70

Dr Saad SOULAMI
Professeur de Cardiologie
356, Rue Mostafa El Maâni
Tel: 22.18.84/26.13.36 - CASA

LOT : 220042
EXP : 03/2025
PPV : 57.80DH

LOT : 220042
EXP : 03/2025
PPV : 57.80DH

PPV : 96DH00
PER : 06/24
LOT : L1070-1

Dr Saâd SOULAMI
Pr^{esseur} de Cardiologie
356, Rue Mostafa El Maâni
Tél: 22.18.84/26.13.36 - CASA

Ordonnance

Le : 13 JUIN 2022

Nom & prénom

Mr. Mispagel M

NFS 

Dr Saâd SOULAMI
Professeur de Cardiologie
356, Rue Mostafa El Maâni
Tél: 22.18.84/26.13.36 - CASA

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74
Patente : 36332437 I.F. : 40288423
N° ICE : 0017 10887 0000 70

Fax : 05.22.20.35.15
CNSS : 8036726
Code INPE: 093062362



FACTURE No : 181814

Casablanca, le : 13/06/2022

Analyses effectuées le ... : 13/06/22 à 09h52
Sur prescription du : Dr SOULAMI Saad

Identité Patient : Mr. NASR SALAH
Code Patient : 336641

BILAN :

1 NFP NUMERATION FORMULE PLAQUETTES B 80

TOTAL B : 80
TOTAL HN : 0
0

MONTANT : 132,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 132,20 DH

Dr. MAMATA RENKIRAN
Rhumatologue
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 28 03 39

مركز المس تشفيات للتحليلات الطبية
Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous
Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 13/06/22 à 09h52

Édité le : 13/06/22 à 11h21

Mr. NASR SALAH

Patient 336641 Né(e) le 01/01/1952

Dr. SOULAMI Saad

Prélevé par le Laboratoire

Page : 1 / 1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique Cytométrie de Flux sur SYSMEX XT 4000 i)

HEMATIES..... 4,17 M/mm³ (4.2 à 5.7)

Hémoglobine..... 13,0 g/dL (14.0 à 17.0)

Hématocrite..... 38,5 % (40 à 52)

V.G.M..... 92,3 fl (80 à 95)

T.G.M.H..... 31,2 pg (28 à 32)

C.G.M.H..... 33,8 % (30 à 35)

LEUCOCYTES..... 4 910 /mm³ (4000 à 10000)

Polynucléaires neutrophiles.. 49,5 % (40 à 75)
soit... 2 430 /mm³ (2000 à 7500)

Lymphocytes..... 37,9 % (20 à 45)
soit... 1 861 /mm³ (1500 à 4000)

Monocytes..... 11,2 % (2 à 8)
soit... 550 /mm³ (200 à 800)

Polynucléaires éosinophiles.. 1,2 % (1 à 4)
soit... 59 /mm³ (100 à 600)

Polynucléaires basophiles.... 0,2 % (0 à 1)
soit... 10 /mm³ (0 à 150)

PLAQUETTES..... 172 Mille/mm³ (150 à 450)

Volume Plaquettaire Moyen ... 10,5 fL (N : 7.2 à 11.1)

Dr BIOLOGISTE

CENTRE DE BIOLOGIE
DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel GROS - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 21 66 74
④ Fax: 05 22 20 35 15

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7 06 61 75 52 65

P

stationnement
assuré

3, rue Caïd Najem ex Colonel GROS , Quartier des Hôpitaux - 20 360 CASABLANCA

Tél.: 05 22 20 35 35 - 05 22 49 06 65 - 05 20 99 99 44 - 06 61 75 52 65

E-mail : cbhmaroc@yahoo.fr . Site web : www.cbh.ma

Last: NASR
First: SALAH

ID:
DOB:
Age: 0yr
Sex:

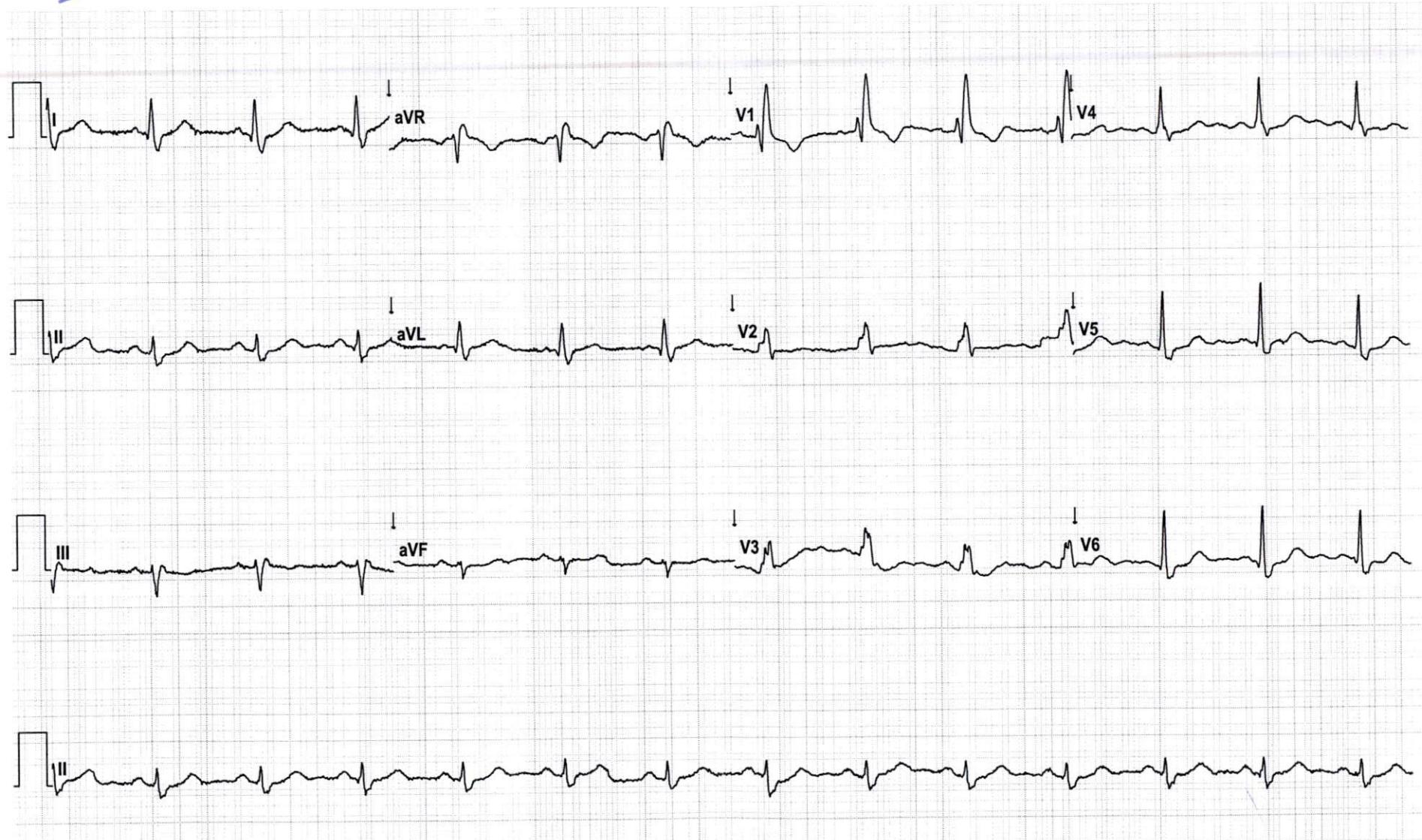
356.11112
7/11/9622 22 18 84/0322
356.11112
7/11/9622 22 18 84/0322

13-Jun-2022 08:07:31

Vent rate: 81 BPM
PR int: 153 ms
QRS dur: 130 ms
QT/QTc: 388 / 425 ms
P-R-T axes: 61 -32 13

RYTHME SINUSAL
DEVIATION AXIALE GAUCHE DE QRS IMPORTANTE
BLOC DE BRANCHE DROIT COMPLET
SUSPICION D'IDM LATERAL, PROBABLEMENT ANCIEN
ECG ANORMAL
ATTENTION: LA QUALITE DES DONNEES PEUT INFLUENCER L'INTERPRETATION

Revu par _____



Site Zero

Site # 0 Cart # 0 ELI Link 4.11.6.0 Sequence # 56255 25mm/s 10mm/mV 0.05-300 Hz